

## Le Siel tire à boulets rouges sur Intermarché

02 Mars 2016

Emballage Une communication incendiaire du Siel accuse Intermarché de vouloir imposer le bac plastique réutilisable à ses fournisseurs. Le groupement des Mousquetaires répond.

Le Siel (Syndicat des emballages légers en bois) a mis les pieds dans le plat dernièrement en mettant en cause dans un communiqué de presse intitulé "Intermarché m'a tuer" le groupement des Mousquetaires accusé d'imposer « *un vrai diktat à ses fournisseurs en les obligeant à utiliser des caisses en plastique* », précisant qu'il s'agit de caisses Ifco. Et de citer en plus des problèmes de traçabilité, d'altération et d'hygiène (bacs non entièrement lavés par souci de rentabilité)...

*Intermarché et Ifco réagissent* La charge du Siel est sévère et le communiqué fait référence à un courrier reçu en 2014. Olivier de Lagausie, délégué général du Siel, reconnaît : « *Nous jouons un peu la mouche du coche face au silence d'Intermarché que nous contactons depuis deux ans. En région, c'est très violent, les producteurs se voient imposer leur choix d'emballage même pour les plus petits produits.* » L'affirmation est démentie par Romain Vanney, président de la SCA Fruits Légumes Fleurs (groupement des Mousquetaires) : « *Nous n'obligeons aucun fournisseur à choisir la caisse plastique réutilisable !* » Et il reste affirmatif sur l'avenir : « *Ce type d'emballage ne représentera que 30 à 40 % du total. Il n'est pas question de passer à 100 %, ce qui ne serait pas forcément économique. Cela dépend des produits, certains étant plus adaptés à tel ou tel type de matériau ou d'emballage de transport. Pour certains, je pense par exemple à la tomate française, les professionnels ont fait le choix du carton.* » Pierre-Olivier Blan-chard, directeur général Ifco France, réagit sur l'aspect hygiène : « *Le lavage a un coût, c'est indéniable. Alors, dans l'absolu, dire "moins on lave, plus c'est rentable", ce n'est pas faux. Mais la réalité est différente. Nos unités de lavage sont industrialisées et nous lavons chacun de nos bacs à chaque rotation dans un process sécurisé, certifié et contrôlé. Un compteur enregistre tous les bacs entrant et sortant des machines à laver offrant une absolue garantie de la mise en œuvre de ce processus.* »

*La SCA Fruits Légumes Fleurs réfute toute accusation de vouloir imposer un type d'emballage de transport pour les f&l.*

Lors du dernier Sival, Légumes de France (signataire de la charte du libre choix d'emballage avec le Siel et Carton Ondulé de France) a regretté le peu d'impact de cette charte (cf. fdl hebdo du 20 janvier). Même si le rapport de force peut paraître disproportionné, le temps ne serait-il pas venu de se mettre autour de la table ?

**Philippe Gautier**

Source : <http://www.fldhebdo.fr/le-siel-tire-boulets-rouges-sur-intermarch-art415240-0.html?Itemid=273>